

LE PETIT FAÏACAIN

Année 2020



BULLETIN MUNICIPAL DE
SAINTE-HONORINE-DU-FAY

LE MOT DU MAIRE



En raison du contexte sanitaire, le nouveau Conseil Municipal a été installé le 28 mai 2020.

Dans les mois qui ont suivi nous avons travaillé, avec le personnel communal, de façon intense. Nous avons notamment **élaboré le budget prévisionnel de l'année 2020** qui a été approuvé lors de la séance du 30 juin 2020. Il nous a semblé également important d'**améliorer les conditions de travail du personnel administratif** avec l'installation d'écrans informatiques adaptés à leurs postes de travail. Nous avons dû également remplacer la centrale téléphonique qui était obsolète et inutilisable.

Le chantier de **rénovation de l'école maternelle** : les travaux d'amélioration énergétique et la mise en conformité, est terminé. Les enfants ont pu prendre possession des lieux dès la rentrée des classes. Des meubles et des placards seront installés aux vacances de la Toussaint.

Comme promis, le **bulletin municipal adopte un nouveau format**, avec de la couleur et quelques photos. J'espère que cette nouvelle présentation facilitera la lecture, dans un esprit de convivialité.

A l'intérieur de ce bulletin, une enveloppe avec **deux masques tissus vous sont offerts**, si vous souhaitez en disposer davantage, munis de votre livret de famille nous vous en remettrons le nombre correspondant en mairie.

Des acteurs peu délicats nous ont adressé, à deux reprises, des lettres anonymes. Qu'ils sachent que nous avons déposé plainte. La gendarmerie se charge d'identifier le ou les coupables.

Cependant, notre devise reste la même : **la bienveillance et le respect de tous**.

Enfin je compte sur chacun d'entre vous pour respecter les gestes barrières et le port du masque, c'est à ce prix que nous **vaincrons ensemble la Covid-19**.

Pour information, la liste opposée menée par Christian LEREVEREND et 9 de ces colistiers, Nelly EL RHAZ, Antoine CORBIN, Françoise HOUDAN, Cédric LACHEREZ, Catherine SANNIER, Pierre NADAUD, Anthony LAMOTTE, Marie MARTIN, Pierre VIDELOUP a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Caen le 13 mai 2020 pour demander, en raison de l'épidémie de la Covid-19 :

1. D'annuler les résultats des élections municipales du 15 mars 2020.
2. De mettre la somme de 2 000 € à la charge de l'Etat au titre des frais du procès.

Les conclusions du rapporteur ont été catégoriques. La décision du Tribunal Administratif de Caen est tombée : le recours de Monsieur LEREVEREND pour le groupe « Idées communes » est rejeté et le condamne avec ses colistiers à payer la somme de 800 € sur le fonctionnement de l'article L 767-01 du code de la justice administrative.

À Sainte-Honorine-du-Fay, l'abstention a été de 43.96%. Notre liste « Agir pour l'Avenir » a été élue à hauteur de 57.14% des suffrages exprimés. Ce jugement confirme la légitimité de nos 12 élus.

Désormais il nous faut respecter le choix des électeurs, poursuivre le travail déjà engagé, et assurer le bien-être de tous les habitants.

Il est temps de tourner la page et de poursuivre notre mission dans **la sérénité et la bienveillance**.



Alain MAUGER

Maire de Sainte-Honorine-du-Fay

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire
Alain MAUGER



Fabienne BEAULIEU
1ère Adjointe



Guy THOBIE
2ème Adjoint



Marie-Laure DENIS
3ème Adjointe



Jean-Baptiste
PROVENÇALLE



Emmanuelle
GEVREY LE FEVRE



Alexis LEMANISSIER



Sandra GALLON



Thomas VANNINI



Hélène QUESNOT



Jean-Claude
BALLOIS



Natacha JOLY



Christian
LEREVEREND



Nathalie OUTIN



Jean-Pierre
PICQUENOT



RÉFÉRENTS HAMEAUX

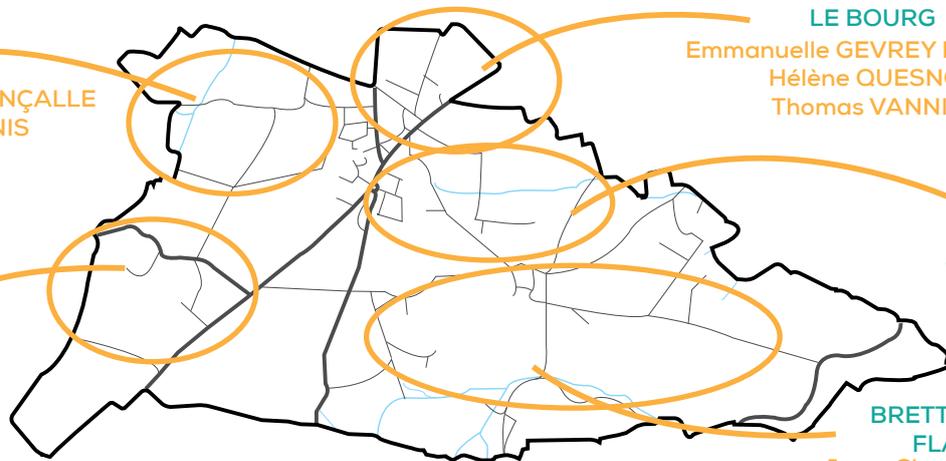
LE HOM
PERLYMÈLE
LES POMMIERS
Jean-Baptiste PROVENÇALLE
Marie-Laure DENIS

LONGCHAMPS
Natacha JOLY
Guy THOBIE

LE BOSQ DU FAY
LE BOURG
Emmanuelle GEVREY LE FEVRE
Hélène QUESNOT
Thomas VANNINI

LES ERABLES
RONCERAY
LOUISIANE
JARDINS D'EOLES
Fabienne BEAULIEU
Sandra GALLON

BRETTEVILLE
FLAGY
Jean-Claude BALLOIS
Alexis LEMANISSIER



Leur rôle est de faire remonter vos informations, vos demandes, ou vos problèmes auprès du conseil, ce sont vos interlocuteurs privilégiés.

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION « AFFAIRES SCOLAIRES »

Fabienne BEAULIEU ; Emmanuelle GEVREY-LEFEVRE ; Sandra GALLON ; Hélène QUESNOT ; Guy THOBIE ; Nathalie OUTIN.

COMMISSION « BUDGET »

Marie-Laure DENIS ; Fabienne BEAULIEU
Guy THOBIE ; Thomas VANNINI ; Alexis LEMANISSIER ; Christian LEREVEREND ; Nathalie OUTIN.

COMMISSION « BÂTIMENTS – VOIRIE – ENVIRONNEMENT »

Guy THOBIE ; Jean-Claude BALLOIS ; Jean-Baptiste PROVENÇALLE ; Sandra GALLON
Alexis LEMANISSIER ; Thomas VANNINI
Christian LEREVEREND ; Jean-Pierre PICQUENOT.

COMMISSION « COMMUNICATION – ASSOCIATIONS – SPORT ET CULTURE »

Fabienne BEAULIEU ; Marie-Laure DENIS
Hélène QUESNOT ; Jean-Baptiste PROVENÇALLE ; Emmanuelle GEVREY-LEFEVRE ; Jean-Pierre PICQUENOT.

COMMISSION « PERSONNEL COMMUNAL »

Marie-Laure DENIS ; Fabienne BEAULIEU ; Natacha JOLY ; Guy THOBIE ; Jean-Claude BALLOIS ; Nathalie OUTIN.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE



Un nouveau président pour la Communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon. **M. Hubert Picard**, commune de Laize-Clinchamps, maire délégué de Clinchamps-sur-Orne, a été élu président de la Communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon (CCVOO).

Ancien vice-président en charge de la voirie et des relations avec les institutions à la CCVOO, il succède à Bernard Enault, maire de Fontaine-Etoupefour.

Les délégués :

Alain MAUGER et Marie Laure DENIS

COMMISSION « INTERGÉNÉRATION »

Marie-Laure DENIS ; Natacha JOLY ; Hélène QUESNOT ; Guy THOBIE ; Jean-Claude BALLOIS ; Jean-Pierre PICQUENOT.

COMMISSION « CONSEIL MUNICIPAL JEUNE »

Fabienne BEAULIEU ; Jean-Baptiste PROVENÇALLE ; Emmanuelle GEVREY-LEFEVRE
Thomas VANNINI ; Marie-Laure DENIS ; Natacha JOLY ; Christian LEREVEREND.

COMMISSIONS EXTÉRIEURES

SDEC

M. THOBIE Guy ;
M. PROVENÇALLE Jean-Baptiste

TRANSPORTS SCOLAIRE

Mme GEVREY-LEFEVRE Emmanuelle, déléguée titulaire ;
Sandra GALLON, déléguée suppléante

CCAS

Hélène QUESNOT ; Natacha JOLY ; Thomas VANNINI ; Alexis LEMANISSIER ; Christian LEREVEREND.

CNAS

Marie-Laure DENIS

CORRESPONDANT DEFENSE

M. Alexis LEMANISSIER

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

L'ÉGLISE



Le traitement contre le mэрule (champignon) a été réalisé en avril dernier après avoir évacué l'ensemble des bancs et des dallages.

Un autre devis nous a été adressé en vue de réaliser un autre traitement au mur opposé pour la présence supposée de conioflore. Vu le montant élevé du devis, nous avons fait appel aux experts suivants : Mr Bourreau,

Mr Caillé et Mme Dalibert, représentante du Conseil Départemental, service du patrimoine.

Il est convenu le dépiquetage de l'ensemble des murs de la Nef et de l'entrée sur une hauteur de 2 mètres 50 environ. Après cette opération, des tests et des analyses seront réalisées afin de connaître au plus juste l'état des murs.

Ce bâtiment faisant partie de notre patrimoine historique, nous devons le préserver. Nous sommes sensibles à l'attachement des habitants à ce lieu de culte.

La remise en état exigera plus de temps que prévu initialement, mais nous devons procéder à sa rénovation progressivement, en exécutant les travaux par étapes, et utiliser les finances à bon escient.

LES JARDINS DE L'ÉRMITAGE

C'est avec beaucoup de retard qu'enfin on voit se profiler une issue heureuse. Le promoteur immobilier devrait devenir propriétaire des terrains fin octobre.

La Commune doit entreprendre les travaux de viabilisation à partir du début novembre. Les employés communaux ont démonté le mur en pierre, rue des écoles, avec précaution afin de récupérer les pierres qui serviront, peut-être, à reconstruire un autre mur suivant les besoins.

La commercialisation des maisons et des terrains représente environ 65% des ventes, il reste quelques terrains et habitations disponibles.



Il est probable que pendant les travaux, il y ait quelques nuisances ou désagrément (terre sur la route, tranchée, ... etc.)

Nous vous remercions, par avance, de votre compréhension.

PARTÉLIOS

LOGEMENTS RUE DU BOSQ DU FAY



Les 5 maisons de Type T4, rue du Bosq du Fay (à l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes) sont terminées. Nous allons très prochainement accueillir de nouveaux habitants. La remise des clés a eu lieu le 12 octobre.

Désormais, le groupe Partélios dispose à Sainte Honorine du Fay de 22 logements dont 6 au Jardin d'Eole, 11 résidence Louisiane, rue Millie Anne, et 5 rue du Bosq du Fay.

Bienvenue aux jeunes habitants.



L'ÉCOLE

Les travaux de l'école maternelle ont été subventionnés d'une part par la Région pour un montant de 46 720 €, et d'autre part par l'Etat (DSIL) à hauteur de 30% du montant HT des travaux.

Les enfants de l'école maternelle ont découvert leurs nouvelles classes dès la rentrée scolaire.

Nous avons dû remédier à des travaux supplémentaires dans l'urgence car non prévus à l'origine.

Cette année, deux départs en retraite et une mutation. Nous souhaitons la bienvenue aux 3 nouvelles enseignantes,

Cette année nous avons changé de prestataire pour la cantine, les premiers retours sont plutôt positifs de la part des parents et les enfants mangent bien.

Les repas sont préparés et livrés par LA NORMANDE, il assure un composant BIO par jour, un repas végétarien par semaine.

Tout au long de l'année des repas à thème seront proposés en fonction de la saison.





LE MOT DE LA DIRECTRICE

A l'école, le port du sourire est obligatoire.

Le mardi 1er septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. C'est avec plaisir que les enseignantes ont retrouvé leurs élèves malgré l'application d'un protocole sanitaire contraignant. Et c'est dans une belle école rénovée aux couleurs acidulées que les élèves et les enseignantes de maternelle ont fait leur rentrée pour leur plus grand plaisir !



Quelques changements pour cette rentrée 2020/2021, avec l'arrivée de trois nouvelles enseignantes Mme Morvan Céline (classe MS/GS), Mme COLBERT Natacha (CE2/CM1) et Mme CHEREAU Séverine (CM1/CM2) ainsi que de M MATUSZAK Vincent qui assure la décharge de direction de Mme LOUBLY Oriane tous les lundis (PS/MS).

L'école de notre village accueille actuellement 134 élèves répartis en 6 classes :

- 54 enfants en maternelle répartis en 2 classes : PS/MS (classe de Mme LOUBLY, ATSEM : Aline LECARPENTIER) et MS/GS (classe de Mme Morvan, ATSEMs : Myriam Da Silva, Jocelyne Larue)
- 80 enfants en élémentaire répartis en 4 classes : CP/CE1 (Mme Perrotin), CE1/CE2 (Mme Lebigot), CE2/CM1 (Mme COLBERT), et CM1/CM2 (Mme CHEREAU).

Cette année, malgré la crise sanitaire, nous espérons pouvoir mener à bien les projets de l'année :

Des activités artistiques : projet musical avec l'école de musique Orne/Odon pour les classes élémentaires (CP au CM2) ;

Des activités culturelles : spectacle pour les élèves de maternelle, CP et CE1 ; visite de la baie de Salenelles pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ;

Des activités écologiques : plan d'action au niveau de l'école pour le tri des déchets, l'éducation à l'écologie à travers un projet pluridisciplinaire autour d'une « classe d'eau » pour les maternelles tout au long de l'année (jardinage, sorties nature...), gestion de l'eau ;

Des activités de liaison CM2/6ième : travail avec une classe de sixième du collège d'Evrecy ;

Des activités scientifiques : concours de mathématiques pour tous les élémentaires ;

Des activités liées à la sécurité : permis piéton pour les CE2, permis vélo pour les CM2 et permis internet au CM2, assurés par la gendarmerie nationale.

Des activités sportives : (jeux d'opposition : judo (CP et CE), danse (CP et CE1, maternelle), Jeux Athlétiques Primaire (CE2/CM1 et CM1/CM2), piscine (CM1/CM2) ;

Une grande partie des activités sont entièrement subventionnées par l'Association des Parents d'Élèves. Une grande partie des transports ainsi que l'activité piscine sont subventionnées par la mairie. Nous les remercions vivement !

Dans ce contexte difficile, nous mettons tout en œuvre pour que les élèves aient plaisir à construire leurs apprentissages dans un cadre agréable, sécurisé et motivant.

A tous, nous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

La Directrice, Oriane Loubly.



LE BUDGET

BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT TTC	DÉPENSES	MONTANT TTC
Excédent antérieur reporté	136 000	Charges à caractère général	253 826
Remboursement rémunération	3 340	Charges de personnel	307 960
Produits de service	57 900	Atténuation des produits	46 092
Impôts et taxes	372 000	Dépenses imprévues	11 700
Dotations et participations	286 004	Virement section investissement	62 306
Revenu des immeubles	52 000	Opérations d'ordre entre sections	18 188
Produits exceptionnels	8 000	Autres charges de gestion courante	206 172
		Intérêts des emprunts	9 000
TOTAL Fonctionnement Recettes	915 244	TOTAL Fonctionnement Dépenses	915 244

INVESTISSEMENT

RECETTES	MONTANT TTC	DÉPENSES	MONTANT TTC
Excédent d'investissement reporté	304 452	Dépenses imprévues	39 400
Virement de la section de fonctionnement	62 306	Remboursement d'emprunts	60 450
Opérations d'ordre entre sections	18 188	Licences informatiques	1 000
Dotations diverses	91 427	Plantations, Travaux bâtiments ou voirie, achat de matériel	522 652
Subventions d'investissement	146 805	Investissement sous mandat	1 873
Dépôts et cautionnements reçus	324		
Investissement sous mandat	1 873		
TOTAL Investissement Recettes	625 375	TOTAL Investissement Dépenses	625 375

BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « LES JARDINS DE L'ERMITAGE »

FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT TTC	DÉPENSES	MONTANT TTC
Opérations d'ordre entre sections	537 745	Charges à caractère général (terrains, études, travaux...)	209 727
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	4 000	Opérations d'ordre entre sections	625 449
Produits de service	151 000	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	4 000
Subventions Région, Département, Etat	101 950	Intérêts d'emprunt	1 200
Subvention versée par le budget principal de la commune	45 681	Autres	
TOTAL Fonctionnement Recettes	840 376	TOTAL Fonctionnement Dépenses	840 376

INVESTISSEMENT

RECETTES	MONTANT TTC	DÉPENSES	MONTANT TTC
Opérations d'ordre entre sections	625 449	Déficit antérieur reporté	122 657
Emprunts et dettes	234 952	Travaux	537 744
		Emprunt à rembourser (15/12/2020)	200 00
TOTAL Investissement Recettes	860 401	TOTAL Investissement Dépenses	860 401

GROUPE IDÉES COMMUNES



Notre liste est arrivée en seconde position lors des municipales du 15 mars. Nous remercions les électrices et électeurs qui nous ont exprimé leur soutien, malgré les injonctions contradictoires auxquelles nous avons été confrontés-es du fait de la crise du Covid 19.

Dorénavant la loi impose aux communes de plus de 1 000 habitants de réserver aux élus-es minoritaires un espace d'expression dans toutes les publications générales de la commune (magazine municipal, site internet...). Le nouveau conseil municipal a été installé le 28 mai. Notre groupe « Idées Communes » y est présent avec 3 élus-es et c'est dans un esprit constructif que nous serons tout au long de ce mandat, vigilants sur les décisions qui seront prises et attentifs au mode de gouvernance de la municipalité. Nous soutiendrons ce qui sert l'intérêt général et nous opposerons aux choix que nous jugerons inadaptés. Le projet d'aménagement des Jardins de l'Ermitage, engagé par la municipalité précédente, suit son cours comme prévu. Le taux de réservation de 65% des logements et terrains, doit permettre le démarrage des travaux courant novembre. Nous nous félicitons également de la rénovation thermique de l'école maternelle engagée sous le précédent mandat. Les enfants et les enseignants bénéficient maintenant d'un plus grand confort d'enseignement et la consommation d'énergies réduite va dans le sens de la transition écologique.

Pour cette rentrée scolaire, la municipalité a changé de prestataire pour la restauration scolaire. Nous avons regretté qu'il n'y ait aucune augmentation de la part d'aliments bio, contrairement à ce qui se faisait les années précédentes. Très attachés à l'information et à la transparence, nous vous informerons régulièrement sur notre action au sein de ce conseil et remontrons vos suggestions.

Vos élus-es : Christian Lerévérend – Nathalie Outin – Jean-Pierre Picquenot
Contact : idees.communes@ecomail.fr



EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPROUVÉ LORS DU CONSEIL DU 28 JUILLET 2020

Article 21 : Le bulletin d'information générale

a) Le principe de la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité du 27.02.2002, modifié par la loi NOTRe

L'article 83 de la loi (codifié à l'article L 2121-27-1 du CGCT) dispose :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal.

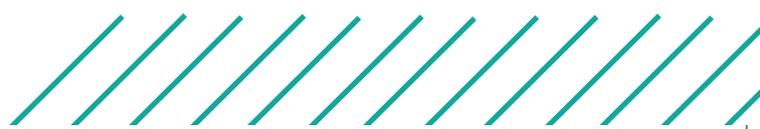
Ainsi le bulletin d'information comprendra un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité et ce dans les conditions suivantes : 1/20ème de l'espace total de la publication sera réservé à la minorité du conseil municipal.

b) Modalité pratique

le maire ou la personne désignée par lui se charge de prévenir le ou les groupes représentés au sein du conseil municipal au moins 5 jours avant la date limite de dépôt en Mairie des textes et photos prévus pour le journal municipal.

c) Responsabilité

Le Maire est le directeur de la publication. La règle qui fait du directeur de publication l'auteur principal du délit commis par voie de presse est impérative. Elle signifie que le responsable de la publication a un devoir absolu de contrôle et de vérification qui, s'il n'est pas assuré dans sa plénitude, implique l'existence d'une faute d'une négligence ou d'une volonté de nuire. Par conséquent, le Maire, directeur de la publication, se réserve le droit, le cas échéant, lorsque le texte proposé par le ou les groupes d'opposition, est susceptible de comporter des allégations à caractère injurieux ou diffamatoire, d'en refuser la publication. Dans ce cas, le groupe (ou selon le cas, les groupes) en sera immédiatement avisé.





ASSOCIATIONS

FLEURS DU FAY



L'association « Les Fleurs du Fay » reprend ses ateliers floraux le 1er octobre 2020.

Depuis l'année dernière, l'organisation des ateliers a été modifiée. En effet, Nicolas, fleuriste à EVRECY (Les Fleurs du Sentier) a accepté de venir animer nos ateliers mensuels. Il nous propose donc une composition florale, selon les fleurs de saison, nous guide et nous donne tous les conseils nécessaires à son élaboration.

Les cours ont lieu un jeudi soir par mois, à 19h à la salle polyvalente de Ste Honorine du Fay et durent environ une heure.

Des places sont encore disponibles. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Nadine LEREVEREND : 06.86.87.26.20

Françoise LEPELLEUX : 06.78.77.23.22

Françoise HOUDAN : 06.42.80.91.43

A noter: l'assemblée générale de l'association « les fleurs du fay » aura lieu le jeudi 26 novembre 2020, à 20h15, à la petite salle polyvalente.

LE THEATRE DU FAY



Après avoir joué 7 fois notre pièce « du flouze, du blé, de l'oseille et des thunes », nous avons repris les répétitions à la mi-septembre 2020.

Après six mois d'arrêt pour la cause que tout le monde connaît, nous sommes maintenant repartis sur une nouvelle pièce, qui n'engendre pas la mélancolie. Il s'agit d'une pièce de Bernard GRANGER « qui a tué la vieille ? ». Mais nous ne savons pas encore à quel moment nous

serons prêts pour vous la présenter. Les plus optimistes prédisent le mois de mars et les autres disent plutôt au mois de novembre, dans un an.

Ce qui est certain, c'est que nous allons travailler dur pour être prêts le plus tôt possible.

En attendant de vous revoir tous, protégez-vous bien, afin que nous vous retrouvions en bonne santé.

TOUS EN SCENE - CHORALE ADULTES

Nous avons repris nos cours de chorale le 9 septembre avec les précautions nécessaires par rapport au Covid 19.

Nous nous réunissons tous les 15 jours le mercredi de 20h 30 à 22 h dans la salle des fêtes de Sainte Honorine du Fay. Une quinzaine de personnes compose notre groupe (hommes et femmes)

Sous la direction de notre cheffe de chœur Marie Morette, nous travaillons surtout des chansons de variétés françaises à trois voix (alto, soprane, ténor).

Le chant est très bénéfique pour le corps et l'esprit, cela vide la tête et atténue le stress. N'hésitez pas à venir assister à un cours et nous rejoindre. Ambiance conviviale et bonne humeur garantie.

Aucun niveau de chant n'est exigé. La cotisation pour la saison 2020-2021 est de 120 Euros.

Pour tout renseignement, appeler le 06 30 15 21 00 ou 06 29 82 07 24 ou nous contacter par mail à l'adresse: tousenscene14@gmail.com

APE

L'assemblée générale a eu lieu le 22 septembre 2020. A cette occasion, l'association était heureuse de retrouver tous

les participants suite à un arrêt brutal des activités et d'autres ont malheureusement dû nous quitter car leurs enfants sont maintenant partis en 6ème.

Le bureau a voté pour cette année une nouvelle vice-présidente (Maryline, Kilatchikoff) et une nouvelle vice trésorière (Marie HEISSAT) car chacune des précédentes a dû nous quitter pour raisons professionnelles.

Malgré une année scolaire inhabituelle, nous restons toujours aussi motivés pour organiser nos activités qui se dérouleront certes différemment du fait du respect des règles sanitaires, mais toujours avec autant de joie de la part des bénévoles.



Rappelons que c'est grâce à la participation de tous que nous pouvons soutenir les activités scolaires et péri scolaires. Nous remercions l'ensemble des commerçants et artisans qui nous aident de diverses manières. Nous tenons également à remercier les parents et familles qui s'investissent en participants à nos actions. Sans vous tous, lors de nos manifestations, nous ne pourrions avancer et faire vivre l'association qui s'investit pour l'école et donc nos enfants.



Chaque manifestation organisée nous apporte un grand plaisir et nous donne à chaque fois l'envie de continuer Comme chaque année, l'APE organisera des manifestations qui permettront par leurs

bénéfices de subventionner les activités pour les enfants de l'école.

A titre d'exemple, pour cette fin d'année 2020, nous proposerons une vente de bulbes, en partenariat avec 'initiative », une vente de chocolats de Noël, toujours avec 'initiative » et enfin les sapins de Noël en partenariat avec la ferme des près de Maizet.

Alors l'équipe APE vous remercie pour votre participation. Pour tout renseignement sur l'APE, vous pouvez contacter la présidente Mme Lebeurier Virginie au 06.11.18.00.47. N'hésitez pas à visiter notre page facebook www.facebook.com/ape-de-sainte-honorine-du-fay.

LES AMIS DE LA CHAPELLE



Malgré le contexte actuel, nous nous préparons pour l'installation de la nouvelle crèche visible début décembre jusqu'à la

fin du mois de janvier 2021.

Nous espérons qu'elle vous ravira comme les années précédentes. Vous n'oublierez pas votre masque qui sera obligatoire

LE COMITÉ DES FÊTES



Je remercie les membres du comité des fêtes, toujours fidèles au poste, qui ont assuré le service du repas des aînés le dimanche 8 mars 2020.

Malheureusement la crise sanitaire que nous traversons depuis, nous a contraints à reporter toutes nos manifestations à plus tard.

En effet par mesure de précaution, nous avons décidé de privilégier avant tout la

sécurité de tous, aussi bien de l'équipe que des participants.

Comme tous les ans, nous vous attendons pour l'assemblée générale. Nous ne manquerons pas de vous communiquer la date et le lieu qui permettra d'assurer toutes les mesures sanitaires en vigueur. Nous vous invitons à visiter notre page Facebook

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine, en attendant prenez bien soin de vous.

ML DENIS
Présidente

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON

En cette rentrée 2020, la communauté de communes a lancé sa deuxième saison culturelle le dimanche 27 septembre dernier, en collaboration avec l'association OMAC. Elle poursuit ainsi sa volonté de proposer aux habitants de son territoire une programmation de spectacles, en complément de ce que présentent l'association « OMAC » située à Evrecy et l'association « C'est Coisel ? » de Saint-Martin-de-Fontenay.

Cirque, théâtre d'objets, danse et humour sont les disciplines à l'honneur. Vous êtes invités à découvrir des spectacles variés et pour certains, accessibles au jeune public à voir en famille.

Les spectacles :



« **La convivialité – La faute de l'orthographe** » – Vendredi 6 novembre 2020 à 20h30 – Salle des fêtes d'Evrecy – Dès 14 ans

Une conférence-spectacle jubilatoire pour décortiquer l'orthographe de la langue française.



« **La puce, le chameau et les autres** » – Mercredi 16 décembre 2020 à 15h – Salle des fêtes d'Evrecy – Dès 3

ans

Autour de poèmes choisis de l'album Les animaux et leurs poètes, deux artistes danseuses, chanteuses et comédiennes donnent vie à un bestiaire qui va de la puce à l'éléphant. Elles nous immergent avec douceur dans ce monde animal qui fascine tant les très jeunes enfants.

« **Blanche Neige – Cendrillon – Le Vilain P'tit Canard** » – Samedi 16 janvier 2021 à 15h et 17h – Médiathèque de Fontaine-Etoupefour – Dès 5 ans

Les artistes de Scopitone & Cie, installés derrière un castelet vintage, vous proposent de revisiter les contes classiques avec une interprétation décalée et piquante, pour se moquer des clichés et stéréotypes qu'on y trouve.

Infos et réservations :

Madeline Mallet – CdC Vallées de l'Orne et de l'Odon – 2 rue d'Yverdon 14210 Evrecy 02 31 73 11 98 – <http://www.vallees-orne-odon.fr/culture/culture/saison-culturelle/>

OMAC ÉVRECY – ORNE – ODON 2020



L'équipe de bénévoles de l'OMAC Évrecy-Orne-Odon (Association d'Organisation de Manifestations et Activités Culturelles d'Évrecy-Orne-Odon), aidée par l'équipe du Service des Affaires

Culturelles du Département du Calvados et en lien avec Madeline Mallet, coordinatrice culturelle de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne & de l'Odon vous annonce :

LA SAISON CULTURELLE 2020 : une saison éclectique et légère.

La programmation a été dévoilée le Dimanche 27 Septembre 2020 à Fontaine-Étoupefour, avec en spectacle d'ouverture : « **Accroche toi si tu peux** » par la Compagnie Les Invendus.

Deux jongleurs-acrobates bretons nous ont offert un moment poétique et intimiste. Madeline Mallet et l'équipe de l'Omac ont présenté leurs saisons. La saison de l'OMAC a débuté

Le Samedi 10 Octobre 2020 à Évrecy : Louise Jallu Quartet « Piazzola 2021 ». (musique) : Louise Jallu, jeune bandonéiste prodige, a manié son instrument avec tendresse et détermination et a réinventé le tango argentin.

Elle se poursuivra le Samedi 19 Décembre 2020 à Vieux : **Le syndrome du banc de touche de Léa Girardet** (théâtre-seule en scène). «Léa Girardet touche au but. Un spectacle sur l'échec qui est une réussite» (Médiapart).



Si vous n'avez pas pu découvrir le programme, vous pouvez vous procurer la plaquette auprès d'Isabelle LEMOINE à la Communauté de Communes Vallées de l'Orne & de l'Odon au 2 rue d'Yverdon, à Évrecy. Également sur le site internet de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne & de l'Odon et celui de la commune d'Évrecy.
<http://www.vallees-orne-odon.fr> ; www.ville-evrecy.fr

Pour les informations et réservations, vous pouvez vous adresser à :
Isabelle LEMOINE,
Secrétaire de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne & de l'Odon
2 rue d'Yverdon - 14210 Évrecy
02 31 73 11 98
omac@vallees-orne-odon.fr

Nous espérons vous retrouver très bientôt et partager ensemble le plaisir d'assister aux spectacles vivants, en direct, dans le respect des gestes barrières en vigueur.
L'équipe de l'Omac.

GYM SAINT TONIC



Gym St Tonic vous présente le bureau pour la saison 2020 2021

De gauche à droite :

- Présidente Claudine Dumont.
- Trésorière Isabelle Parichaud.
- Secrétaire Laura Jean

- Secrétaire adjointe Bathilde Vannini Suite de l'année 2019 2020 comme la France entière la gym s'est arrêtée brusquement début 2020.....

Aujourd'hui nous espérons, sauf complication de dernière minute reprendre les cours de Gym le mardi matin à 9 heures 30 - 10 heures 30 le soir à 17 heures 30 - 21 heures.

Les tarifs sont inchangés 96 € le matin - 111 € le soir, nos profs seront là pour vous accueillir sauf période « vacances scolaires ».

Rentrée le 06 octobre 2020.

Pour tout renseignement Claudine au 06 77 72 86 80, préparez un certificat médical

JUDO

Le club de judo a repris ses activités depuis le mercredi 9 septembre 2020 au dojo de Sainte Honorine du Fay en respectant bien entendu les règles sanitaires liées au coronavirus. Masque sur le nez, Joseph-Antoine PIEL est ravi d'accueillir petits comme grands pour le judo.

Il reste de la place sur les nombreux cours de judo que proposent le club sur le dojo de Sainte Honorine du Fay les mercredis après-midi de 14h à 20h45 et aussi les vendredis de 17h00 à 22h00.

Nous vous attendons nombreux à partir de 3 ans jusqu'à adultes.

Le judo club faïacain propose également des activités alternatives au judo en proposant des cours de taïso (renforcement musculaire) les mercredis soirs de 20h45 à 22h00 et des cours de jujitsu les jeudis soir de 20h30 à 21h45 avec notre deuxième professeur Constant MARIE.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre directeur technique Joseph par téléphone au 06-64-47-31-41 ou par mail joepiel@msn.com

« Les judokas faïacains vont continuer de briller sur le département, la région voir même aux championnats de France. La saison des

compétitions va pouvoir recommencer en octobre pour le judo club Faiïacain avec en fer de lance les jeunes du sport étude (voir photo ci-dessus) avec en ligne de mire des médailles pour les championnats de France fin octobre aux France cadets (-17 ans) ou en novembre au France minimes (-14 ans) » confie Thomas LEPILLEUR un président heureux de la réussite de son club (plus gros club du calvados) où l'esprit de compétition cohabite avec un esprit convivial et familial ou la pratique loisir n'est pas mise de côté pour autant.

Le judo club Faiïacain c'est aussi l'apprentissage des valeurs du code moral du judo (courage, respect, politesse, honneur, amitié, contrôle de soi, sincérité et modestie).



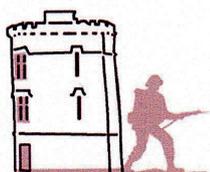
Le groupe Faiïacain du pôle espoir de Caen en sport étude avec de gauche à droite Clara LE LOUS, Matéo GAULTIER, Tom AMELINE,

Thomas JACQUELINE, Charlotte BLOT, Théo QUENUM et Florian LEMENAND.

Le groupe poussins du cours de 14h à 15h15 les mercredis après-midi au dojo de Sainte Honorine du Fay avec Joseph leur professeur.



ASSOCIATION CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DEVOIR DE MEMOIRE DU PRE-BOCAGE



PATRIMOINE et MEMOIRE du PRE-BOCAGE

Comme toutes les associations, la situation sanitaire a mis un frein aux projets envisagés pour 2020. Néanmoins, nous avons pu dans le cadre du devoir de mémoire, sauvegarder des témoignages, des documents et des photos de personnes s'étant illustrées pendant la première guerre mondiale.

La conservation du patrimoine est aujourd'hui, enfin, devenue un sujet essentiel. Et au regard du rôle historique, elle se double d'un rôle touristique et donc économique. Notre région du Pré-Bocage possède une richesse importante en matière de tourisme qui n'est que peu ou prou exploitée aujourd'hui. Les études que nous avons faites sur ce sujet montrent, qu'il y a de réels potentiels touristiques et économiques. Sainte Honorine du Fay, possède de nombreux atouts qui ne demandent qu'à être connus.

L'association a toujours en perspective, l'édition d'un livre sur l'histoire de la commune de 1939-1945. Son financement (subventions) c'est trouvé perturbé par l'arrêt, dans ce domaine, des aides départementales. Gageons que ce n'est que partie remise. Cependant, il est possible de souscrire directement à l'édition de ce livre au prix de 20€. Chèque à remettre en mairie de Ste Honorine du Fay, à l'ordre de A.CP.DM.PB. Pour toute demande de renseignements, s'adresser à : Vincent DUSSUTOUR, 06.28.03.56.51

SOMMAIRE DU LIVRE :

- Historique de Sainte-Honorine-du-Fay (période 40-43)
- Gabriel BISSON, un personnage hors norme,
- 1944, une malheureuse histoire,
- Le débarquement du 6 Juin 1944,
- 28 Juin 1944, Sainte-Honorine-du-Fay, base arrière des troupes Allemandes,
- 7 Août 1944, libération de la commune,
- Tombes de soldats Allemands,
- René DERENEMESNIL, il fut une mémoire de la commune,
- La reconstruction,
- Les commémorations,
- Conclusions, notes, remerciements, sources.

ASSOCIATION CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DEVOIR DE MEMOIRE DU PRE-BOCAGE

SAINTE HONORINE DU FAY 1939-1945



Vincent DUSSUTOUR

avec la collaboration d'Emmanuel de VAINS et de Bruno LEVERRIER

Toutes vos associations Faiïacaines vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année 2020 !

VIE PRATIQUE DE LA COMMUNE

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE

POSTALE

Lundi 9h – 11h30
Mardi 15h – 18h
Mercredi 9h – 11h30
Jeudi 9h – 11h30
Vendredi 9h – 11h30 et 15h – 18h
Samedi 9h – 11h30

PERMANENCES

Alain MAUGER sur rendez vous
Fabienne BEAULIEU mardi de 17h à 19h
Guy THOBIE vendredi de 14H à 16H
Marie Laure DENIS mercredi de 10H à 12H
Une permanence est assurée tous les samedis matin

PANNEAUPOCKET



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, Sainte-Honorine-Du-Fay, s'est équipée de l'application PanneauPocket. Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore.

SITE INTERNET

<https://sainte-honorine-du-fay.fr>
Vous pouvez trouver toutes les infos utiles sur le site, ainsi que les comptes rendus de conseil municipal

DON DU SANG

Nombres de donneurs pour les dons du sang
13 Décembre 2019 : 37
11 Juin 2020 : 38
06 Août 2020 : 42
09 Octobre 2020 : 35



Les prochaines collectes sont prévues :
Vendredi 18 décembre 2020
Vendredi 5 mars 2021
Jeudi 17 juin 2021
Vendredi 1er octobre 2021
Lundi 27 décembre 2021

LA CABINE À LIVRES

En raison de la recrudescence du COVID 19 nous avons décidé d'en fermer momentanément l'accès pour la sécurité et le bien de tous.

LES FRELONS ASIATIQUES

Si vous trouvez un nid de frelons merci de prévenir la mairie, la destruction sera prise en charge gratuitement par une entreprise extérieure.

ECLAIRAGE PUBLIC

Une panne est survenue suite aux orages route de Caen. Le nécessaire sera fait prochainement.

CIRCULATION DANS NOTRE VILLAGE

Le code de la route s'applique dans le village et doit être observé par tous
Veuillez respecter les limitations de vitesses, les zones de retrait pour laisser la priorité ainsi que le stationnement, nous avons à disposition 2 parkings proches des commerces.
La sécurité est l'affaire de tous.

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Vous pouvez faire appel au conciliateur de justice pour régler à l'amiable de nombreux types de litiges, de différends, ou de conflits, entre particuliers, entre particuliers et professionnels, ou entre professionnels.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté, ce n'est pas un juge, ni un avocat, ni un conseil, ni un expert. Il peut par contre, sans l'intervention ou l'assistance d'aucun intermédiaire, sans aucun coût ni aucun formalisme, négocier et rédiger un constat d'accord entre les parties, et obtenir ainsi un résultat équivalant à celui d'un procès, mais sans la lourdeur et les aléas d'un procès.

Le conciliateur ne pouvant toutefois intervenir en tous types de situations, il faut se renseigner auprès de lui.

Les permanences du conciliateur des 27 communes du Canton d'Evrecy, ont lieu le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois à la mairie d'Evrecy, mais celui-ci peut également se rendre disponible en tous autres lieux et dates, selon la nature des besoins.

Pour prendre rendez-vous : téléphoner au 02 31 29 33 33 (Mairie d'Evrecy), ou contacter directement le conciliateur à l'adresse mail suivante : jean.hureau@conciliateurdejustice.fr

NOS FAÏACAINES ET FAÏACAINS ONT DU TALENT

Dans ce premier bulletin nous avons souhaité vous faire partager ce texte original qui a été lu lors de la cérémonie de mariage qui s'est déroulée dernièrement à la mairie. Nous félicitons et remercions l'auteure qui nous a autorisé à diffuser ce texte aux habitants de la commune.

MARIAGE NATHALIE ET THIERRY

Samedi 26 septembre 2020
Mairie de Sainte Honorine du Fay

Petit texte sans prétention pour mes mariés musiciens, que j'ai d'abord intitulé : « Melimélozik pour ma Nat » puis « Morgane de vous », n'ayant pu choisir... j'ai décidé de garder les deux ! L'idée était, à partir d'une vingtaine de chansons d'amour françaises, de concocter un petit texte personnalisé.

Alors voilà, ça donne ceci...

- Message personnel...
- Les vertiges de l'amour ...
- Avec tes mots bleus...
- A l'encre de tes yeux...
- Et soudain quel coup de soleil !!!!
- Tu vois ta vie en rose !!
- Bohème et Javanaise réunies !!
- Avec 4 mots sur un piano
- Tu les fais tourner tous les moulins de son cœur !
- Et c'est Michèle Ma Belle qui chante :
- Ta préférence à toi....
- Et c'est Gainsbar qui chante Prévert !
- Et tu verras- tu verras
- La vie c'est fait pour ça – tu verras – tu verras
- Pas de feuilles mortes à la pelle cet automne !
- Car à partir de cette note !!!!! (un La lancé dans la salle par Hervé !)
- Je t'en remets au vent !
- Et le vent vous portera
- Puisqu'au aujourd'hui....
- C'est MISTRAL GAGNANT !!!

Si vous aussi ou quelqu'un de votre entourage, quelque soit l'âge, souhaitez faire connaître et partager vos sources d'inspiration tels que par exemple : l'écriture, la peinture, la photographie, vos recettes maisons, vos astuces bricolage ou jardinage ...etc., n'hésitez pas à nous contacter, vous serez peut-être le talent d'un prochain bulletin.



Mairie de Sainte-Honorine-du-Fay

Date de parution : Novembre 2020

Tirage : 600 exemplaires

Directeur de publication : A. MAUGER

Rédaction : F. BEAULIEU - ML DENIS

Crédits photos : Les élus et associations de la commune.

Impression : DAUPHIN Com Imprim - ZI du Chemin Vert - 14 rue Villons-les-Buissons - 14000 CAEN - Imprimé sur papier 100% recyclé